



# VALDELAUME



*Bulletin Municipal N°1*

*Juin 2019*

## Le mot du Maire

Le bulletin municipal est une nouvelle et belle occasion de m'adresser à vous. C'est le premier numéro de Valdelaume.

En mars 2019, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal, sans augmentation des impôts.

Mais plus que jamais nous devons marier prudence et ambition.

Nous devons attendre le résultat du premier budget pour savoir où nous allons et les prochaines élections municipales de 2020 pour programmer de nouveaux investissements à la hauteur de nos ressources.

Cette année la priorité était de finir ce que chaque commune avait engagé :

- Hanc, la traversée des bourgs se termine
- Ardilleux, le logement communal est en cours de rénovation
- Bouin et Pioussay, quelques travaux d'aménagement sont en cours

Un petit mot sur le projet éolien de Pioussay : à ce stade nous ne pouvons pas encore dire si ce projet se réalisera ou pas. Dès que nous aurons un retour sur son avancement, nous organiserons des réunions avec la présence de la société porteuse du projet ainsi vous aurez une présentation directe, claire et des interlocuteurs pour répondre à vos interrogations.

L'important est de l'étudier pour qu'au final, la décision se prenne en toute connaissance de cause et pour l'intérêt commun.

Je souhaite, au nom de mes collègues, maire-adjoints et conseillers municipaux, remercier la population de nous avoir accordé sa confiance depuis la création de la commune de Valdelaume.

Ce changement nous a obligé à réorganiser certains de nos services, nos commémorations... nous vous remercions d'autant plus de votre participation importante à nos différentes manifestations depuis ce début d'année.

Je pense que nous avons fait le bon choix pour les années à venir afin d'être plus forts contre les nombreuses réorganisations et absences de l'Etat.

Je remercie également les associations communales et les habitants qui oeuvrent à l'animation de notre commune.

Emmanuel Caquineau



## Votre Mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été créée la Commune de **Valde-laume** issue du regroupement des Communes d'**Ardilleux, Bouin, Hanc et Pioussay**.

4 Communes regroupées

866 habitants (données INSEE 2016)

50.57 Km<sup>2</sup>

### Adresse de la Mairie :

1, rue du Puits Grelet  
Hanc  
79110 VALDELAUME



05 49 29 83 63



[mairie-valde-laume@paysmellois.org](mailto:mairie-valde-laume@paysmellois.org)



### Horaires d'ouverture

**Lundi** : 8h30 – 12h

**Mardi** : 13h30 – 17h30

**Mercredi** : 13h30 – 17h30

**Jeudi** : 13h30 – 17h30

**Vendredi** : 8h30 – 12h

**Accueil téléphonique assuré par la secrétaire de mairie, en dehors de ces horaires d'ouverture au public.**



## Vous guider dans vos démarches

### La mairie de Valdelaume est à votre disposition pour

#### Les Actes d'Etat Civil :

- Déclaration de naissance
- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Pacs
- Acte de décès
- Livret de famille

#### L'inscription sur liste électorale :

Tout au long de l'année, dès votre arrivée dans notre commune, au plus tard le 31 décembre 2019 pour cette année. (Peut se faire également sur Internet).

#### L'Urbanisme :

- o Permis de construire
- o Déclaration de travaux
- o Permis de démolir
- o Permis d'aménager

Pour toutes les autres démarches administratives, comme les cartes d'identité, les passeports, les cartes grises, les titres de séjour, vous devez vous rendre sur les plateformes de l'État. ([ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr))

**Rappel :** l'Atelier informatique mis en place sur l'ancienne Mairie d'Ardilleux est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous permettre de vous familiariser avec l'outil informatique.

Nous vous attendons !



## Vos services

### Vous déplacer avec le MOBILIBUS

Le samedi matin, vous souhaitez aller au marché, ou à la pharmacie, ou encore faire des courses, mais vous n'avez pas de moyen de locomotion.



### La mobilité dans nos Campagnes, un réel Problème !

### Nous avons la solution !! Le Mobilibus !

Pensez-y car aujourd'hui votre voisin, votre famille peut vous conduire à la pharmacie, mais demain peut-être pas !!! Faites travailler ce service pour qu'il perdure.

Ce service est en place depuis 2013, et permet aux personnes qui le souhaitent de se rendre à Chef-Boutonne tous les samedis matin. Il permet aussi aux personnes seules de se retrouver pour échanger, partager des moments.

Le véhicule est mis à disposition par la commune de Chef-Boutonne, et les chauffeurs (élus) prennent le volant chacun leur tour, suivant un planning.

Ce service n'est pas réservé qu'aux 3ème âge, tout le monde peut y accéder et chacun pourrait un jour en avoir besoin !

Cout de ce service pour l'usager : 2€ (aller-retour)

Pour plus d'informations contacter la mairie



Vous aimez lire ! Votre Commune a mis à votre disposition, une Boîtes à livres

Venez emprunter ou déposer des livres dans la boîte à livres mise en place dans le Village de Pioussay (proche de l'Eglise)



## Tarifs de location des salles communales

La caution est fixée à 500 euros.

- Salles de Pioussay, Bouin et Ardilleux :

	<i>Habitants</i>	<i>Hors commune</i>
La journée	50 euros	100 euros
Week-end	100 euros	200 euros

- Salle du Breuil-Coiffaud de Hanc

- Préau de Pioussay

	<i>Habitants</i>	<i>Hors commune</i>
La journée	50 euros	80 euros
Week-end	75 euros	120 euros

- Salle Laurent Cantet à Ardilleux

	<i>Habitants</i>	<i>Hors commune</i>
La journée	30 euros	Pas de location

Caution de 100 euros

- Associations

Associations communales : location gratuite

- Activités culturelles ou sportives :

20 euros la séance

- Vaisselle cassée ou perdue : 0.50 € l'unité

- Gratuité pour les rassemblements de familles lors d'un enterrement

## Ca s'est passé au conseil

### Installation du nouveau Conseil Municipal de Valdelaume 07/01/19

Les 37 conseillers municipaux ont été convoqués le lundi 7 janvier 2019 à la salle des fêtes de Bouin. 29 étaient présents, 8 absents dont 4 excusés. Election du maire : 1 candidat : M. Emmanuel Caquineau, élu au 1<sup>er</sup> tour avec 30 voix sur 32 votants. Le Conseil Municipal a décidé de réinsatller les 10 adjoints élus sur les anciennes communes sauf Mme isabelle Baudriot, qui pour des raisons professionnelles, n'a pas souhaité se représenter.

### Grand débat National – conseil municipal du 21/01/19

Le maire propose d'ouvrir un cahier des doléances à la mairie sur lequel chacun pourra s'exprimer.

Un débat n'est pour l'instant pas prévu sur la commune de Valdelaume, peut-être sur l'ex canton de Chef-Boutonne.

### Parc éolien – conseil municipal du 21/01/19

La société Voltalia présente au conseil municipal le projet d'un parc éolien sur la Plaine de Villeneuve, projet démarré depuis plus d'un an et actuellement en phase d'études. S'il est accepté par les différents services de l'Etat (courant 2020), il pourrait voir le jour à compter de 2022.

Le maire informe l'assemblée que 2 projets éoliens sont en cours sur Pioussay, du côté de La Jarge et de Villeneuve. Il demande au Conseil de se prononcer sur la suite à donner aux nombreuses demandes d'études à venir sur le territoire de la commune.

Estimant que le territoire est déjà largement couvert en éoliennes, le conseil vote contre de nouveaux projets (13 contre/11 pour/5 abstentions)

### Commission Fêtes/associatif – conseil municipal du 26/02/19

Après avoir entendu les propositions de la commission et après débat, le conseil décide de fixer les cérémonies communales comme suit pour l'année 2019 :

- Vœux du Nouvel an 2020: ils auront lieu à BOUIN
- 08 mai et 11 novembre : 4 délégations seront constituées pour les commémorations aux monuments aux morts d'Ardilleux, Hanc, Bouin et Pioussay. Ces commémorations seront suivies d'un vin d'honneur commun qui sera servi à la salle des fêtes de Bouin
- 14 juillet : une seule fête communale (lieu à définir) avec un repas gratuit (20 voix pour) sur inscription.

## **Commission Communication – conseil municipal du 26/02/19**

Après avoir entendu les propositions de la commission et après débat, le conseil DECIDE:

- d'éditer un bulletin municipal 2 fois par an. Compte tenu des couts d'impression, ce bulletin sera imprimé en mairie ;
- de créer un site internet : demande de devis en cours ;
- d'installer des panneaux d'affichage dans les villages;
- de valider le Logo Valdelaume tel qu'il figure ci-dessous, logo créé par Mme Angela Berry domiciliée sur la commune à Villemanan de Hanc.

## **Budget (28/03/19)**

**Votes des comptes 2018 :** Le Conseil municipal a pris connaissance des comptes de l'exercice 2018 des communes de Pioussay, Hanc, Bouin et Ardilleux et valident les comptes administratifs qui font apparaître les résultats à affecter sur le budget 2019 de Valdelaume.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'affecter les montants suivants :

Besoin net de la section d'investissement (001) :	30 934.63 euros
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :	30 934.63 euros
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (002) :	242 771.26 euros

**Budget prévisionnel Primitif 2019 :** Le conseil municipal a pris connaissance de la proposition de budget du Maire pour l'exercice 2019 ; Il est proposé au Conseil municipal d'adopter ces prévisions.

Le budget s'équilibre

- en section de fonctionnement à 1 023 028.26 euros
- en section d'investissement à 787 634.63 euros

s prêts relais seront remboursés et un emprunt sera contracté pour couvrir l'ensemble des travaux terminés dans les communes historiques.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter et de voter le budget primitif 2019 de la commune de Valdelaume.

Un budget définitif sera transmis après contrôle à la Préfecture à chacun des conseillers.



**Vote des taux d'imposition 2019** : Le maire rappelle que par délibérations concordantes en 2018, les 4 communes historiques avaient décidé la mise en place d'une intégration fiscale progressive de 6 ans sur les 3 taxes de la commune nouvelle donc un taux unique applicable à partir de la 7<sup>e</sup> année.

le conseil municipal à l'unanimité décide de voter les taux d'imposition comme suit pour l'année 2019, sans augmentation :

➤ Taxe habitation : 11.94 %

Ardilleux : 8.25 %

Bouin : 15.28 %

Hanc : 12.14 %

Pioussay : 12.07 %

➤ Taxe foncière bâti : 12.68 %

Ardilleux : 9.72 %

Bouin : 15.89 %

Hanc ; 11.60 %

Pioussay : 13.87 %

➤ Taxe foncière non bâti : 53.19 %

Ardilleux : 54.89 %

Bouin : 58.82 %

Hanc : 49.77 %

Pioussay : 52.88 %

Le produit attendu d'un montant de 250 643 euros est inscrit au budget 2019.

### **Bureau de vote unique 21/05/19**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la grande majorité (26 voix pour, 1 contre, 0 abstention) l'instauration d'un bureau de vote unique sur la commune de Valdelaume, situé à Hanc, salle de la mairie.

## La Mairie vous informe ...



### ACTION PASS'SPORT LOISIRS :

#### MODALITES 2019



Le Pass'sport Loisirs permet de bénéficier d'une réduction sur le prix de l'inscription à une activité sportive **et** un abonnement Ecole des Loisirs par enfant. Tous les enfants ont droit à cette aide sur la commune de Valdelaume.



#### Les activités concernées :

- **Djembé** (Foyer culturel)
- **Cirque et théâtre** (Le clown à crête)
- **Danse moderne** (Foyer Culturel de Chef-Boutonne)
- **Équitation** (Écuries du Breuil)
- **Football** (écoles de foot FC Boutonnais ou Fontenille)
- **Judo** (Foyer Culturel)
- **Tennis** (Tennis Club Chef-Boutonne)
- **Tennis de table** (TTCB),
- **UNSS** (Collège François Truffaut)
- **Pêche étang de Javarzay** (carte enfant jusqu'à 16 ans)
- **Pêche en rivière** (carte personne mineure),
- **Ecole des Loisirs** : abonnement contracté par l'intermédiaire de l'établissement scolaire.



#### Les conditions :

- Être un enfant de la Commune et être scolarisé de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>
- Résider dans la Commune

#### Les documents à fournir :

- Le livret de famille



#### Fonctionnement :

Un coupon au nom de l'enfant est rempli par la mairie (2 coupons s'il souhaite aussi prendre un abonnement livre).

Ce coupon est à remettre au club choisi, pour déduction au prix de l'inscription qui sera remis par la famille au club ou à l'école pour déduction.

Le club ou l'école appose son cachet (tampon) sur les coupons et les renvoie au CCAS de Chef-Boutonne qui centralisera et transmettra ensuite à chaque commune pour paiement.

## JDC : Journée défense et citoyenneté

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale. Possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site [www.service-public.fr /papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « recensement ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie est obligatoire pour toute inscription aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté le jeune administré reçoit un certificat, également nécessaire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



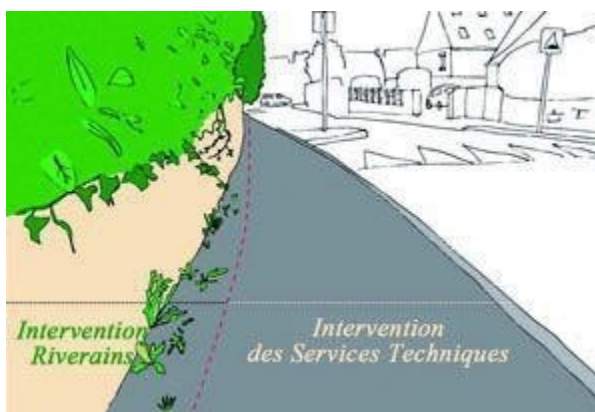
## Les gestes Citoyens



**Nous rappelons à chacun que le nettoyage et l'entretien devant sa porte est à la charge de l'occupant**



Désherbage manuel :  
« Déclencher un geste citoyen »,



## Prom'Haies



Prom'Haies est une association de loi 1901, créée en 1989.

Son objet est d'agir pour les haies et les arbres champêtres en Nouvelle-Aquitaine. Prom'Haies est aujourd'hui devenue une référence au niveau régional en matière de patrimoine arboré. L'association regroupe des usagers et des gestionnaires qui œuvrent pour le retour de la haie dans les territoires ruraux.

Les bureaux de l'association sont situés à Montalembert, en Deux-Sèvres (79190). Elle est soutenue par de nombreux adhérents (agriculteurs, collectivités, entreprises et particuliers). Prom'Haies est administrée par un conseil d'une vingtaine de membres. De nombreux bénévoles et une équipe salariée d'une dizaine de personnes conduisent les actions au quotidien.

Les activités de Prom'Haies répondent à quatre objectifs :

Des bénévoles en action !

[Informer et promouvoir](#)

[Accompagner les planteurs et les gestionnaires](#)

[Apporter un appui à des démarches innovantes](#)

[Conduire des expérimentations techniques](#)



**Vendredi 14 juin : Prom'Haies fête ses 30 ans, à Montalembert (79) !  
Le vendredi 14 juin 2019, Prom'Haies organise sa première journée  
placée sous le signe des 30 ans de l'association.**

## Numéros utiles

**Pompier : 18**

**Samu : 15**

**Gendarmerie Nationale : 17**

**Gendarmerie de Chef-Boutonne : 05 49 29 80 05**

31 Avenue du Président Kennedy  
79110 Chef-Boutonne

**Pharmacie Bouyer : 05 49 29 80 21**

**Pharmacie Des Halles : 05 49 29 80 18**

**Pour connaître la pharmacie de garde, contacter la gendarmerie.**

**Trésor Public :**

Centre des Finances Publics  
2, Place de Strasbourg  
79500 MELLE

**Tél. : 05 49 27 01 47**

**Assistante Sociale, Bureau de Melle**

**Tél. : 05 49 27 02 28 ou 05 49 29 84 54**

**A Chef-Boutonne : sur RDV (prendre contact aux N° ci-dessus)**

**CPAM : Permanence à Melle : 36 46 ou 05 49 43 86 79**

Route de St Maixent  
13 Impasse de la Mothe – 79500 ST MARTIN LÈS MELLE

**CAF :**

Route de St Maixent  
13 Impasse de la Mothe – 79500 ST MARTIN LÈS MELLE

**Permanence à Melle 0810 257 910**

## Vie Associative

### Notre Commune compte de nombreuses Associations

#### Ardilleux

Club des Anciens « La Nouvelle Jeunesse »  
Président, Mr PINEAUX Gérard (05 49 29 71 79)

Comité des Fêtes  
Présidente, Mme GUERRY Corinne (06 64 75 42 82)

ACCA « La Protectrice »  
Président, Mr PINEAUX Stéphane (05 49 29

#### Bouin

Foyer Rural  
Président, Mr CHATAIGNON Gilles (06 33 48 88 63)

ACCA  
Président, Mr MORNET Kevin (06 64 75 72 05)

Ateliers Jeunes Activités [ateliersjeunesactivites@gmail.com](mailto:ateliersjeunesactivites@gmail.com)  
Mme CASTLE Samantha (06 58 04 26 73)  
[samanthacastle@hotmail.com](mailto:samanthacastle@hotmail.com)  
Mme OUVRARD Céline (06 70 44 78 27)  
[Ouvrad.celine@gmail.com](mailto:Ouvrad.celine@gmail.com)

Club des Anciens  
Présidente, Mme ROYER Renée (05 49 29 66 51)

#### Breuil-Coiffaud de Hanc

Comité des Loisirs  
Présidente, Mme MIGOT Martine (06 64 75 42 82)

#### Hanc

ACCA  
Président, en attente d'un nouveau président

#### Pioussay

Foyer Rural  
Présidente, Mme DESAIVRES Béatrice (06 64 75 42 82)

ACCA  
Président, Mr DRAHONNET François

## L'association de parents d'élèves (A.P.E.)

Statut : Association loi 1901

**Mission** : organiser diverses activités artistiques et de spectacles avec les élèves du regroupement scolaire. Afin de soutenir les projets pédagogiques de l'école, les parents d'élèves de l'école de Pioussay-Lorigné se mobilisent. Un des objectifs est de participer au financement des sorties scolaires organisées pour les enfants. L'année dernière, le programme a été aussi varié qu'enrichissant : festival du Nombriil du Monde à Pogné Hérisson, journée au parc aventurier « Défi Planet » à Dienné, visite de la maison du fromage de chèvre de Celles sur Belles, sortie sportive au Lambon.

Bien plus que de simples sorties ludiques, ces journées permettent aux enfants de mieux se connaître, de découvrir d'autres horizons, et d'apprendre par l'expérience.

Depuis le début de l'année, plusieurs actions ont été mises en place :

**La journée Halloween** : les enfants déguisés ont tenté d'effrayer les habitants de Pioussay afin de récolter un maximum de bonbons. Mission réussie : les bonbons ont été dévorés dans la salle des fêtes. La journée s'est finie en jeux, danses et maquillage !

**Le repas mauricien** : le 15 décembre, les enfants de l'école ont cuisiné avec Nicolas, parent d'élève et cuisinier de métier originaire de l'île Maurice. Ils nous ont préparé un délicieux repas « rougail saucisse et tarte à la noix de coco ». Les enfants ont ensuite présenté leur spectacle de Noël : danses & chansons. Et surprise ! Le père Noël était là lui aussi, il a distribué quelques bonbons aux enfants, pour leur faire attendre Noël...

**Achats groupés de chocolats** : pour Noël et pour Pâques, l'APE a fait passer un catalogue aux enfants pour que chacun commande des chocolats. Cette action permet d'avoir des chocolats de qualité à des prix raisonnables. L'APE assure la logistique (centralisation des commandes, préparation des colis et distribution) ce qui lui permet de dégager un petit bénéfice.

**Chasse aux œufs** : elle a eu lieu le samedi 6 avril au stade de Pioussay. Au programme, une course d'orientation dans Pioussay pour les plus grands, et un jeu de piste/photo pour les petits. Et bien sûr à la clé : un trésor de bonbons ! Participation de 1€ par enfant, inscription auprès des maîtresses.

**Et bien sûr en Juin, l'inratable fête de l'école : le 22 juin à Pioussay.**

L'APE est aussi un lieu d'échange entre les parents et avec les enseignants. Nous pouvons être force de propositions pour des activités pédagogiques ou toutes autres suggestions. L'APE est ouverte à toute personne soucieuse du bien-être des enfants. La participation est libre en fonction des envies et des disponibilités de chacun. N'hésitez pas à nous contacter !

Les enfants, les maîtresses & ATSEM, l'APE vous remercient pour votre participation lors de ces événements. A bientôt, pour la chasse aux œufs !

L'APE

Président : Maxime Lépicier

ape.pioussay@gmail.com





## L'association Passage

située à La Place (Pioussay)

vous invite à participer à une réunion d'information sur son activité

le **vendredi 13 septembre à 18h30** à la salle des fêtes de Pioussay

Nous sommes une association loi 1901, qui a pour objet l'accueil d'enfants et d'adolescents orientés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance au sein du lieu de vie "Passage" qu'elle a créé.

Ses principales actions sont :

- un accompagnement continue et quotidien
- une mission d'éducation et de protection
- favoriser l'insertion sociale des jeunes accueillis

Nous vous attendons nombreux afin d'échanger, pour vous donner l'envie de devenir adhérents ...

Maryse Caballero et Christine Manz, membres actifs





## RÉSEAU DE TRANSPORT SOLIDAIRE EN PAYS MELLOIS



CONTACTEZ NOTRE STANDARD A  
07 57 41 63 56



### Pour des déplacements occasionnels :

- rendez-vous médicaux, paramédicaux, dentistes
- rendez-vous administratifs et sociaux
- entretiens d'embauche, examens
- marchés, courses, distributions alimentaires
- correspondances la plus proche avec un autre moyen de transport
- visites à un proche, aux malades, personnes en maison de retraite

Sont exclus les trajets pris en charge dans le cadre de l'assurance-maladie.



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## **Valdelaume est un VAL de l'ART!**

**Une EXPOSITION D'ART sous toutes ses formes  
et des ACTIVITES créatives pour tous!  
du 12 au 16 juillet 2019**

Salle des fêtes de Pioussay  
L'exposition sera ouverte tous les jours  
**de 10h à 12h et de 15h à 19h.**

**Mardi 16 juillet Pique-nique/ concert de 19h à 22h  
avec la participation des McKenzie et d'autres musiciens ayant  
participé à l'exposition.**

*(Pensez à amener votre pique-nique et si le temps le permet...vos chaises –  
pas de restauration sur le site)*

**Plus de 20 artistes de VALDELAUME exposeront:  
Tableaux, sculptures, bijoux, verres, meubles, art floral,  
encadrement, dorure à la feuille, etc.**

**Ainsi que des activités créatives, différents ateliers, cinéma et  
musique.**

**ENTREE et ACTIVITES GRATUITES**

Pour un programme complet, une information, une inscription aux ateliers créatifs, vous pouvez prendre contact:

-soit par mail : [chris.filippini@orange.fr](mailto:chris.filippini@orange.fr)

-ou par téléphone:05 49 29 15 63 (Angela BERRY),

Si vous souhaitez participer à un atelier, une petite contribution pour fournitures peut-être demandé,

Si vous êtes photographe et que vous souhaitez participer, vous pouvez nous contacter. Nous avons un beau projet!

Si vous êtes artiste, que par hasard vous n'avez pas reçu notre «appel», que vous souhaitez participer à notre exposition, vous pouvez encore nous contacter. Il reste quelques places encore...

Nous lançons dès le 8 mai une page «facebook» pour «Valdelaume Val de l'Art».

*L'équipe organisatrice remercie chaleureusement les artistes de Valdelaume qui ont répondu nombreux à cette initiative.*

**VIVE VALDELAUME VAL DE L'ART!**

## Retour en Images

### **Les retrouvailles des anciens élèves de Bouin**

L'idée de ces retrouvailles est venue de trois anciennes élèves : Danie Beau, Odile Rault et Lucie Sauquet.

Le samedi 18 mai 2019, ont eu lieu les retrouvailles des anciens élèves de Bouin. Etaient invités tous ceux qui avaient fréquenté l'école de sa construction en 1958 à sa fermeture en 1981. Soit vingt-deux années d'existence. Elle fut transformée en 2017 en salle des fêtes. Les invitations ont été envoyées aux soixante-huit élèves scolarisés à Bouin ; cinquante-quatre anciens élèves de 45 à 75 ans ont répondu présents.

Un apéritif a été offert par le Foyer Rural de Bouin ce qui a permis de contribuer à la bonne ambiance et à la convivialité de cette journée.



**Les vœux du Maire** ont eu lieu le 20 janvier 2019 à la salle des fêtes de Ardilleux, plus de 200 personnes étaient présentes ce jour-là.



**Le 19 mars 2019 a eu lieu la commémoration de la guerre d'Algérie à Pioussay.**



Une **chasse aux œufs** a été organisée le dimanche de Pâques pour les enfants de **Valde-laume**, elle s'est déroulée à Ardilleux avec un concours du plus bel œuf décoré.



La fête des plantes à Ardilleux a eu lieu le 19 mai.



## Vie économique

Le bulletin municipal de Valdelaume est à la disposition des entreprises sises sur la Commune pour se faire connaître. Pour cela le Conseil Municipal entend constituer un annuaire des entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et micro-entrepreneurs.

Cet annuaire pourra être consulté par le public non seulement à des fins commerciales mais aussi pour l'orientation professionnelle des jeunes.

C'est pourquoi nous sollicitons les acteurs d'activités économiques quels qu'ils soient et s'ils le désirent, pour nous communiquer les informations suivantes:

Raison sociale

Nature de l'activité

Adresse

Nom de la personne à contacter

Numéro de téléphone

Adresse courriel

par lettre à Mairie de VALDELAUME

rue du Puit grelet

Bouin

79110 VALDELAUME

ou par courriel à [mairie-valdelaume@paysmellois.org](mailto:mairie-valdelaume@paysmellois.org)

**Pour parution dans le prochain Bulletin n° 2 prévu en fin d'année**